

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du mardi 28 janvier 2025

Présents :

M. Jean-Paul FERRE, Mme. Nicole QUILLIEN, M. Alain TOMEO, Mme. Joelle CHALAVOUX, M. Raymond BERDOU, Mme. Muriel FREYCHE, M. Jérôme BLASQUEZ

Absents :

Mme. Jessica MIQUEL, M. Jean-Michel SOLER, Mme. Christine TEQUI, M. Pascal BOUREAU, M. Jean-Michel FABRE, M. Gilbert HEBRARD, M. Daniel DEDIES, M. Alain GINIES

Délibération N°2025_IIABM_001

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRE 2025

Vu les articles L.5421-1, L. 5421-2, L.5421-3, L.5421-5, L.1612-12, L.3312-1 et D.3312-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la nomenclature budgétaire M57 applicable aux institutions ou organismes interdépartementaux et approuvé en Conseil d'Administration du 05 décembre 2023 ;

Vu le rapport de Madame la Présidente,
le Conseil d'Administration décide :

Article 1 : Prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2025.

Article 2 : D'autoriser Madame la Présidente de l'I.I.A.B.M. à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

Pour extrait conforme

